

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire

Association comité des fêtes Gourdon 71
Adresse : Mairie, Le Bourg, 71300 GOURDON

Le 17 février 2022, à 18h30, les membres de l'association se sont réunis à la salle polyvalente en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Plus de moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

Le Président déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport d'activité
2. Rapport financier
3. Carte adhérent, montant cotisation
4. Tiers sortant, poste à pourvoir
5. Élection conseil administration et bureau
6. Projets 2022
7. Divers
8. Procès-verbal

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport d'activité

- ☞ L'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité des voix.

Résolution 2 : Rapport financier

- ☞ L'Assemblée Générale approuve le budget à la majorité des voix.

Résolution 3 : Carte adhérent, montant cotisation

- ☞ L'Assemblée Générale valide à la majorité des voix la mise en place de la carte d'adhérent et le montant de la cotisation à 5 €.

Résolution 4 : Tiers sortant, poste à pourvoir

- ☞ L'Assemblée Générale accepte à la majorité des voix 2 personnes du tiers sortant (Mr CHAPELLE et Mr BRAULT).
- ☞ L'Assemblée Générale accepte à la majorité des voix la demande de Jean-Luc CHAPELLE de ne pas se représenter au conseil d'administration et au poste de secrétaire.
- ☞ L'Assemblée Générale valide à la majorité des voix 7 postes à pourvoir au conseil d'administration.

Résolution 5 : Élection conseil d'administration et bureau

- ☞ L'Assemblée Générale accepte à la majorité des voix, l'entrée au conseil d'administration de Mme Anne DUSSABLY, Mme Brigitte GAULT, Mme Cécilia ALVES, Mme Élisabeth GAGNEPAIN et Mme Manon BERLAND.
- ☞ L'Assemblée Générale accepte à la majorité des voix la modification des statuts concernant la suppression des postes d'adjoints Président, Secrétaire et Trésorier.
- ☞ L'Assemblée Générale élit à la majorité des voix Mr Bernard LOCCA au poste de Président, Mme Delphine PRÊTET au poste de Trésorière et Mr Serge BRAULT au poste de Secrétaire.

Résolution 6 : Projets 2022

- ☞ L'Assemblée Générale valide à la majorité des voix la proposition de projets 2022.

Résolution 7 : Divers

- ☞ Jean-Luc CHAPELLE a expliqué les raisons de son départ.

Résolution 8 : Procès-verbal

- ☞ Le procès-verbal est établi par le nouveau secrétaire (Mr Serge BRAULT)
L'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité des voix.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président, la Trésorière et le Secrétaire.

A GOURDON, Le 5 Avril 2022

Le Président
Bernard LOCCA

La Trésorière
Delphine PRÊTET

Le Secrétaire
Serge BRAULT